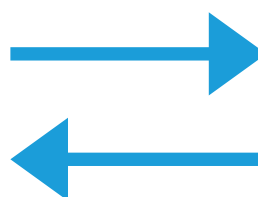


La Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies

Établie en 1949 par l'Assemblée Générale des Nations Unies pour fournir des prestations de retraite, de décès, d'invalidité et autres avantages à son personnel et au personnel des organisations affiliées. Un régime de retraite à prestations déterminées, indépendant du rendement ou de la longévité, mais basé sur une formule calculée définie.



24
ORGANISATIONS
AFFILIÉES



24
ACCORDS DE
TRANSFERT

Une Caisse en pleine croissance

86,013
PRESTATIONS PÉRIODIQUES

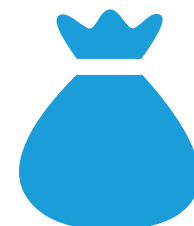


pour une valeur annuelle
de \$3.52 milliards

149,848

PARTICIPANTS

Total annuel des contribu-
tions versées par les em-
ployés et les employeurs:
\$3.40 milliards



Au date 31 décembre 2023.

La Caisse est administrée par le Comité mixte de la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies, l'Administratrice des pensions, un comité des pensions du personnel pour chaque organisation membre et un secrétariat pour chacun de ces comités.

Le Représentant du Secrétaire général des Nations Unies pour les investissements de la CCPPNU supervise les investissements effectués par le Bureau de la gestion des investissements.

Distribution des pensions efficace

92.7%*

des dossiers de droit à prestations initiaux étaient traités en maximum 15 jours



100%*

des paiements de prestations périodiques émis dans les temps

*En 2023.

Une Caisse solidement financée

VALEUR DE MARCHÉ DES ACTIFS

\$93.9 milliards**



RATIO DE FINANCEMENT

111%***

Le ratio de financement actuel est obtenu en divisant la valeur des actifs par la valeur actuarielle du cumul des prestations dues.

Un ratio dépassant 100% signifie que la Caisse se trouve dans une position solidement financée.

**Au date 31 juillet 2024. Ce chiffre n'a pas encore été audité.

***Au date 31 décembre 2023.

Une Caisse diversifiée

PERSONNEL DE

71

PAYS



53%

PERSONNEL FÉMININ



Stratégie C.A.R.E.

Client-focused
Action-oriented
Relations-builder
Efficiency-driven

Améliorer l'expérience client



Moderniser les services des pensions



Renforcer les relations avec toutes les parties prenantes

